

Cultive-t-on et mangeons-nous des OGM en France ?

Par Inf'OGM

Publié le 30/06/2014, modifié le 18/03/2026

Les OGM sont autorisés au niveau européen (cf. [Comment sont autorisés les OGM dans l'Union européenne ?](#)). Cependant les États membres peuvent restreindre les autorisations sur leur territoire.

Les OGM cultivés en France

Actuellement, seul le maïs MON810 est autorisé à la culture en Europe. Mais la France, comme plusieurs autres États membres, a, depuis 2008, interdit la culture de cet OGM sur son territoire (cf. [Quels sont les pays de l'UE qui ont adopté un moratoire sur les OGM ?](#)). Avant cette interdiction, les cultures de plantes transgéniques en France n'ont jamais été très importantes. En 2007, par exemple, la part des cultures de maïs GM ne représentait que 0,71% de la totalité du maïs cultivé.

Année	1998	1999	2000	2001	2005
Maïs OGM	1500 ha	150 ha	34 ha	15 ha	492,8 ha

La France a aussi cultivé des PGM à titre expérimental. Le ministère de l'Agriculture a ainsi délivré plusieurs autorisations pour des essais en champ : betterave, blé, colza, luzerne, maïs, peuplier, pomme de terre, tournesol, soja, vigne, laitue, chicorée et café. Le dernier essai en champs a pris fin en 2013 (cf. [Evolution des essais en champ de plantes transgéniques \(OGM\) dans l'UE](#)).

Concrètement, il n'y a donc plus à ce jour en France de cultures commerciales et expérimentales de plantes transgéniques. En revanche, plusieurs dizaines de milliers d'hectares sont actuellement cultivés avec des variétés issues de la mutagenèse (cf. [Qu'est-ce que la mutagenèse ?](#)).

Les OGM dans l'alimentation des français

En dehors de la culture, les OGM sont importés dans l'UE, surtout pour l'alimentation du bétail. La France importe environ quatre millions de tonnes de plantes transgéniques par an, notamment du soja Roundup Ready en provenance d'Amérique pour nourrir ses animaux d'élevage. Les OGM qui finissent dans les plats destinés aux êtres humains doivent être étiquetés (cf. [Que dit l'étiquetage « avec ou sans OGM » en France et en Europe ?](#)) dès lors qu'ils représentent plus de 0,9% par ingrédient. Seules une vingtaine de produits sont effectivement concernés par cet étiquetage, principalement des produits d'importation. Toutefois, les produits alimentaires issus d'animaux nourris aux OGM (viande, lait, œuf...) ne sont pas étiquetés. De nombreux acteurs dénoncent un double discours du gouvernement français qui interdit la culture des plantes génétiquement modifiées

(PGM) sur son territoire mais ne fait rien pour limiter les importations de soja transgénique.

Adresse de cet article : <https://infogm.org/cultive-t-on-et-mangeons-nous-des-ogm-en-france/>